

Commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Conseil Municipal

de la commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

SÉANCE DU 06 MAI 2010

Présents : Tous les membres élus, sauf M. BLUM (procuration)

OBJET : Mission ATESAT

Vu le décret n° 2002-1209 du 27 septembre 2002 relatif à l'assistance technique fournie par les services de l'Etat au bénéfice des communes et de leurs groupements et pris pour l'application du III de l'article 1^{er} de la loi du 11 décembre 2001 portant mesures urgentes de réformes à caractère économique et financier,

Le Conseil Municipal :

- demande à bénéficier de l'Assistance Technique fournie par l'Etat aux collectivités pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire (ATESAT),
- autorise Monsieur le Maire :
 - à finaliser le contenu, les modalités de mise en œuvre, le coût, et les responsabilités respectives qui découlent du projet de convention
 - à signer la convention et toute pièce s'y rapportant
 - à prendre toutes décisions concernant le règlement de la présente mission dans la limite des crédits inscrits au budget.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme.

LE MAIRE
J.L. ECHIVARD

Commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Conseil Municipal

de la commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

SÉANCE DU 06 MAI 2010

Présents : Tous les membres élus, sauf M. BLUM (procuration)

OBJET : Cession de terrain

Le Conseil Municipal :

- Considérant la demande émanant de Monsieur Jean-François LIST, domicilié à REMERING LES PUTTELANGE – 1 rue des Prés, relative à l'acquisition d'une partie du terrain – section 05 parcelles 164,
- Considérant que ladite partie de parcelle jouxte la parcelle n° 184 dont l'intéressé est propriétaire ;

Après en avoir délibéré, DECIDE :

1. la vente d'une partie de la parcelle 05 n° 164, d'une superficie de environ 0,27 are au prix de 311 € l'are, au profit de M.Jean-François LIST.
2. de faire supporter les frais de ladite opération à l'acquéreur, y compris les frais d'abornage
3. le déclassement de la partie de terrain provenant de la rue des Prés
4. de donner pouvoir au Maire pour signer l'acte et toutes les pièces s'y rapportant

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme.

LE MAIRE
J.L. ECHIVARD

Commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Conseil Municipal

de la commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

SÉANCE DU 06 MAI 2010

Présents : Tous les membres élus, sauf M. BLUM (procuration)

OBJET : Cession de terrain

Le Conseil Municipal :

- Considérant la demande émanant de Madame Christiane SCHNEIDER, domiciliée en notre commune – 72 rue du Coin, relative à l'acquisition d'une partie des terrains cadastrés :
 - section 30 parcelle 320 (en partie) réseau anti-chars
 - section 30 parcelles 204 et 205d'une contenance totale de environ 10,30 ares

Après en avoir délibéré, DECIDE :

5. la vente au profit de Madame Christiane SCHNEIDER au prix de 30,00 € l'are, des parcelles cadastrées :
 - section 30 n° 320 en partie d'une superficie de environ 4,50 ares
6. de ne pas céder les parcelles cadastrées section 30 n° 204 et 205
7. de faire supporter les frais de la présente opération à Madame Christiane SCHNEIDER
8. de donner pouvoir au Maire pour signer l'acte et toutes les pièces s'y rapportant

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme.

LE MAIRE
J.L. ECHIVARD

Département de la Moselle
Arrondissement de SARREGUEMINES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Conseil Municipal

de la commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

SÉANCE DU 06 MAI 2010

Présents : Tous les membres élus, sauf M. BLUM (procuration)

OBJET : Droit de préemption urbain

Le Conseil Municipal à l'unanimité renonce à exercer sur les immeubles ci-après désignés, le droit de préemption dont la commune est titulaire :

- section 04 parcelles 169 et 194
- section 05 parcelle 198/5
- section 22 parcelle 262
- section 23 parcelle 136
- section 23 parcelle 80
- section 30 parcelle 26

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme.

LE MAIRE
J.L. ECHIVARD

Affiché, publié et transmis en S/Préfecture le 07.05.2010

Commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Conseil Municipal

de la commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

SÉANCE DU 06 MAI 2010

Présents : Tous les membres élus, sauf M. BLUM (procuration)

OBJET : Réhabilitation du toit de l'église - Attribution des lots

Concernant la réhabilitation du toit de l'église, le Conseil Municipal :

- attribue le marché à l'entreprise EISENBARTH de SARREGUEMINES pour un montant TTC de 177.923,39 €
- autorise le Maire à signer le marché correspondant et toutes les pièces s'y rapportant

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme.

LE MAIRE
J.L. ECHIVARD

Département de la Moselle
Arrondissement de SARREGUEMINES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Conseil Municipal

de la commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

SÉANCE DU 06 MAI 2010

Présents : Tous les membres élus, sauf M. BLUM (procuration)

OBJET : ONF - Travaux sylvicoles 2010

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

- adopte le programme de travaux sylvicoles 2010 réalisés par le biais de l'Office Entrepreneur de Travaux (OET) pour un montant de 10.497,50 € HT
- s'engage à inscrire la dépense au budget communal

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme.

LE MAIRE
J.L. ECHIVARD

Affiché, publié et transmis en S/Préfecture le 07.05.2010

Département de la Moselle
Arrondissement de SARREGUEMINES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Conseil Municipal

de la commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

SÉANCE DU 06 MAI 2010

Présents : Tous les membres élus, sauf M. BLUM (procuration)

OBJET : Elaboration du profil de vulnérabilité des eaux de baignade

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal des nouvelles modalités du contrôle sanitaire des eaux de baignade qui entrent en vigueur à partir de la saison balnéaire 2010. Dans ce cadre, il est nécessaire d'élaborer un profil de vulnérabilité des eaux de baignade.

Le Conseil Municipal :

- Accepte l'élaboration du profil de vulnérabilité des eaux de baignade
- Demande le recours pour cette élaboration à un bureau d'étude externe
- Charge le Maire de solliciter les subventions correspondantes
- Autorise le Maire à signer le marché correspondant et toutes les pièces s'y rapportant.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme.

LE MAIRE
J.L. ECHIVARD

Affiché, publié et transmis en S/Préfecture le 07.05.2010

Département de la Moselle
Arrondissement de SARREGUEMINES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Conseil Municipal

de la commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

SÉANCE DU 06 MAI 2010

Présents : Tous les membres élus, sauf M. BLUM (procuration)

OBJET : Régie communale

Le Conseil Municipal,

Vu l'instruction générale relative aux régies

- AUTORISE le Maire à créer une régie communale
- DEMANDE que les modalités de fonctionnement soient soumises lors d'un prochain conseil municipal.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme.

LE MAIRE
J.L. ECHIVARD

Affiché, publié et transmis en S/Préfecture le 07.05.2010

Commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Conseil Municipal

de la commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

SÉANCE DU 06 MAI 2010

Présents : Tous les membres élus, sauf M. BLUM (procuration)

OBJET : Remplacement temporaire d'un agent

Le Conseil municipal,

Considérant que les besoins du service peuvent justifier l'urgence du remplacement d'agents territoriaux indisponibles ou du recrutement de personnel à titre occasionnel,

Décide :

- d'autoriser le Maire à recruter des agents non titulaires pour remplacer des agents momentanément indisponibles
- d'autoriser le Maire à recruter des agents non titulaires à titre occasionnel ou saisonnier
- il sera chargé de la constatation des besoins concernés ainsi que de la détermination des niveaux de recrutement et de rémunération des candidats retenus selon la nature des fonctions concernées, leur expérience et leur profil
- la rémunération sera limitée à l'indice terminal du grade de référence
- de prévoir à cette fin une enveloppe de crédits au budget

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme.

LE MAIRE
J.L. ECHIVARD

Commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Conseil Municipal

de la commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

SÉANCE DU 06 MAI 2010

Présents : Tous les membres élus, sauf M. BLUM (procuration)

OBJET : Subventions – amende de police

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance de la lettre adressée par M. le Président du Conseil Général concernant les recettes supplémentaires procurées par le relèvement du tarif des amendes de police relatives à la circulation routière,

Délibère comme suit :

- S'engage à utiliser les crédits dont la commune bénéficiera pour la mise en place d'un cinémomètre
- S'engage à prendre ultérieurement en charge la gestion de ces équipements.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme.

LE MAIRE
J.L. ECHIVARD

Affiché, publié et transmis en S/Préfecture le 07.05.2010

Département de la Moselle
Arrondissement de SARREGUEMINES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Conseil Municipal

de la commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

SÉANCE DU 06 MAI 2010

Présents : Tous les membres élus, sauf M. BLUM (procuration)

OBJET : Subventions

Le Conseil Municipal décide d'accorder la subvention suivante dans le cadre de la création d'une association :

- Association de pêche de l'Etang des Marais	500,00 €
--	----------

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme.

LE MAIRE
J.L. ECHIVARD

Affiché, publié et transmis en S/Préfecture le 07.05.2010

Département de la Moselle
Arrondissement de SARREGUEMINES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Conseil Municipal

de la commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

SÉANCE DU 06 MAI 2010

Présents : Tous les membres élus, sauf M. BLUM (procuration)

OBJET : Subventions

Le Conseil Municipal décide d'accorder les subventions suivantes :

- Amicale des secrétaires de mairie	55 €
- Secours Populaire Français	40 €
- La Prévention Routière	80 €
- F.S.E. du collègue J.B. EBLE	1.040 €

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme.

LE MAIRE
J.L. ECHIVARD

Affiché, publié et transmis en S/Préfecture le 07.05.2010

Commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Conseil Municipal

de la commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

SÉANCE DU 06 MAI 2010

Présents : Tous les membres élus, sauf M. BLUM (procuration)

OBJET : Tennis - régie de recettes au Centre de Plein-Air

Dans le cadre de la réouverture des courts de tennis au Centre de Plein Air,

Le Conseil Municipal DECIDE

- l'extension de la régie de recettes relative à la location des courts de tennis:
- le recouvrement des produits de la location des courts de tennis contre remise d'un ticket
- d'instaurer le tarif de la location des courts de tennis, à savoir : 2,00 € par heure par court.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme.

LE MAIRE
J.L. ECHIVARD